

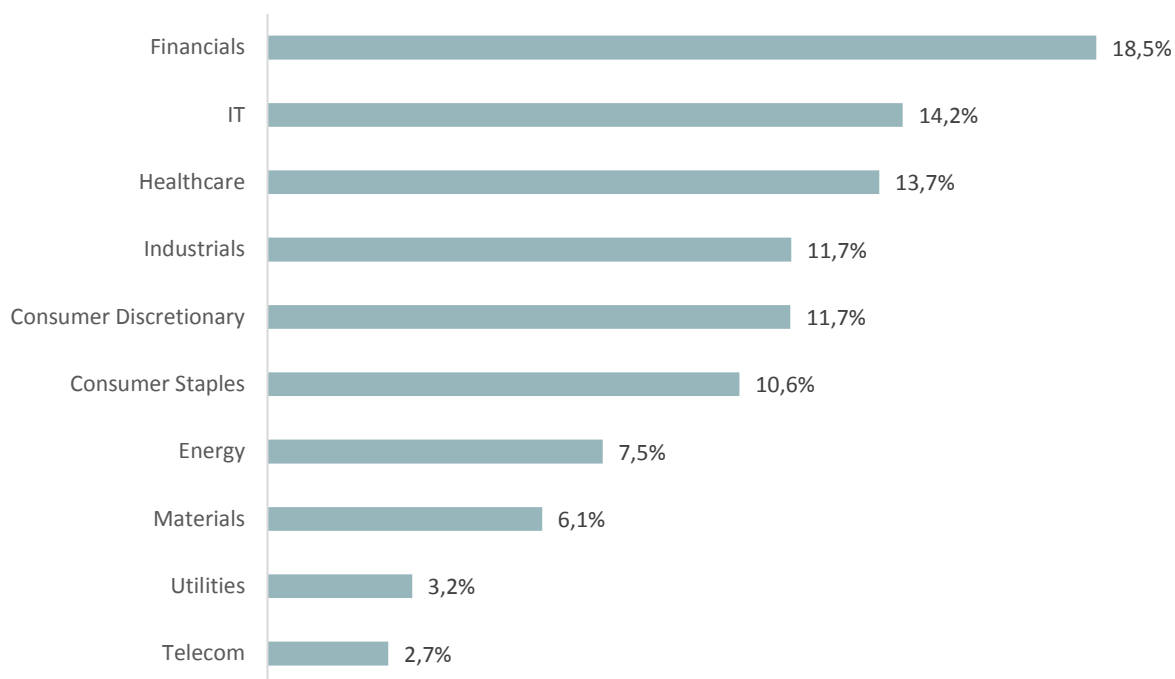
## Equities DBI-RDT

Société de gestion: CADELAM

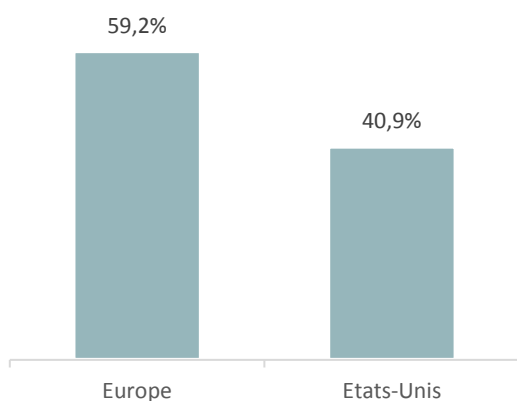
Gestion financière: Van Lanschot

Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Beveik nv

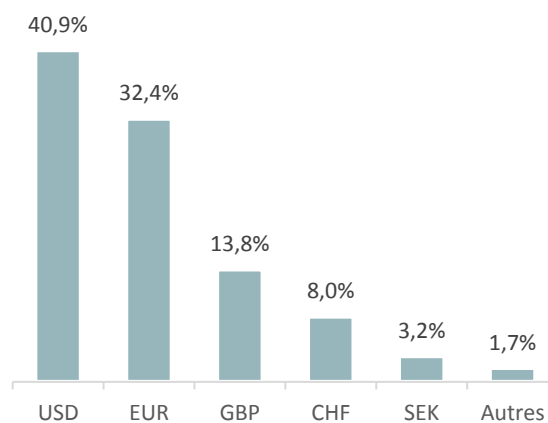
### RÉPARTITION PAR SECTEURS



### RÉPARTITION PAR RÉGIONS



### RÉPARTITION PAR MONNAIES



### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT, PRINCIPAUX RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
Risque plus faible						Risque plus élevé
Rendements potentiellement plus faible						Rendements potentiellement plus élevé

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique:

- Risque de variation de cours: Le fonds investit généralement plus de 50% de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

**MARCHES FINANCIERS ET TRANSACTIONS**

Comme le mois précédent, les marchés d'actions ont évolué à la hausse. Les principales régions ont affiché des gains appréciables en février. Les marchés boursiers américain et européen, en particulier, ont produit de solides performances. Le retour de l'appétence au risque parmi les investisseurs était visible également dans les marchés obligataires. Ce sont ici, une fois de plus, les obligations subordonnées à plus haut risque qui se sont montrées les plus performantes. Les obligations d'État, quant à elles, ont perdu un peu de terrain.

Dans la période à venir, il s'agira avant tout d'observer si – et de quelle manière – les grands dossiers (géo)politiques trouvent une issue. Songeons au Brexit et à la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. Par ailleurs, bon nombre d'investisseurs suivent d'un œil critique l'évolution des indicateurs macro-économiques avancés. Ceux-ci vont de plus en plus, ces derniers mois, dans le sens d'un ralentissement de la croissance économique, en particulier dans la zone euro.

Pendant le mois écoulé, le gestionnaire a vendu les positions en Daimler, Rio Tinto et Schlumberger. Les moyens ainsi dégagés ont été réinvestis respectivement dans BMW, BASF et Marathon Petroleum.

**APERÇU DES POSITIONS**

<b>Actions</b>		<b>99,2%</b>
<i>Europe</i>		
ABB LTD NOM.	1,1%	UBS GROUP AG-REG 0,9%
AIR LIQUIDE SA	1,8%	UNILEVER NV-CVA 1,4%
ALLIANZ SE-REG	1,9%	VIVENDI 1,2%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	1,4%	VODAFONE GROUP PLC 0,7%
ASML HOLDING NV	1,1%	WOLTERS KLUWER-CVA 1,3%
ASSA ABLOY AB-B	0,3%	ZURICH INSURANCE GROUP AG 0,8%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	1,4%	
BANCO SANTANDER SA	1,7%	<i>États-Unis</i>
BASF SE (Reg)	1,7%	3M CO (NY) 1,4%
BAYER	1,5%	ACCENTURE PLC CL A 1,1%
BMW BAYER.MOTOR WERKE	1,2%	AIR PROD CHEMICALS (NY) 0,6%
BP PLC	1,5%	ALPHABET --- SHS -A- (NY) 2,4%
COMPASS GROUP PLC (LO)	1,0%	AMAZON COM. INC (NY) 0,8%
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	0,6%	AMGEN INC 2,0%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	0,7%	APPLE INC 2,7%
DIAGEO PLC	1,3%	AT&T INC 0,8%
ERICSSON B	0,6%	BANK OF AMERICA CORP 1,6%
GLAXOSMITHKLINE PLC	1,6%	BOOKING HOLDINGS INC 1,0%
HSBC HOLDINGS PLC	1,8%	CHUBB LIMITED (NY) 1,4%
IBERDROLA SA	1,0%	CITIGROUP INC 1,6%
ING GROEP NV-CVA	1,7%	COCA-COLA CO/THE 0,7%
KINGFISHER PLC	0,9%	DEERE & CO 1,2%
KONINKLIJKE DSM NV	1,5%	DOWDUPONT INC 0,6%
KONINKLIJKE PHILIPS NV	0,8%	DUKE ENERGY CORP 1,1%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1,1%	EXXON MOBIL CORP 1,5%
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	1,4%	GILEAD SCIENCES INC 1,3%
NATIONAL GRID PLC	1,1%	INTEL CORP 1,4%
NESTLE SA REG	2,7%	MARATHON PETROLEUM CORP 0,9%
NORDEA BANK AB	0,8%	MEDTRONIC INC 1,1%
NOVARTIS AG REG	1,1%	MICROSOFT CORP 2,6%
NOVO NORDISK A/S-B	1,2%	MONDELEZ INTERNATIONAL INC 0,8%
PRUDENTIAL PLC	1,6%	NIKE INC B (NY) 0,8%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	0,9%	PFIZER INC 1,4%
ROCHE HOLDING Gs.	1,4%	PROCTER & GAMBLE CO/THE 1,0%
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	1,9%	SALESFORCE.COM INC (NY) 0,7%
SAP SE	1,5%	STARBUCKS CORP 1,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,6%	UNITED TECHNOLOGIES CORP 1,3%
SIEMENS AG-REG	2,0%	US BANCORP 1,7%
TELENOR ASA	0,4%	WALT DISNEY CO/THE 1,6%
TOTAL SA	1,6%	
<b>Cash</b>		<b>0,8%</b>



## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

---

Le compartiment EQUITIES DBI-RDT se fixe pour but une croissance maximale compte tenu d'un risque adéquat et en investissant principalement et d'une façon très diversifiée en des actions mondiales avec une très grande diversification au niveau sectoriel. Le compartiment vise à distribuer aux actionnaires soumis à l'impôt des sociétés des dividendes qui sont déductibles comme 'Revenus Définitivement Taxés'. Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital.

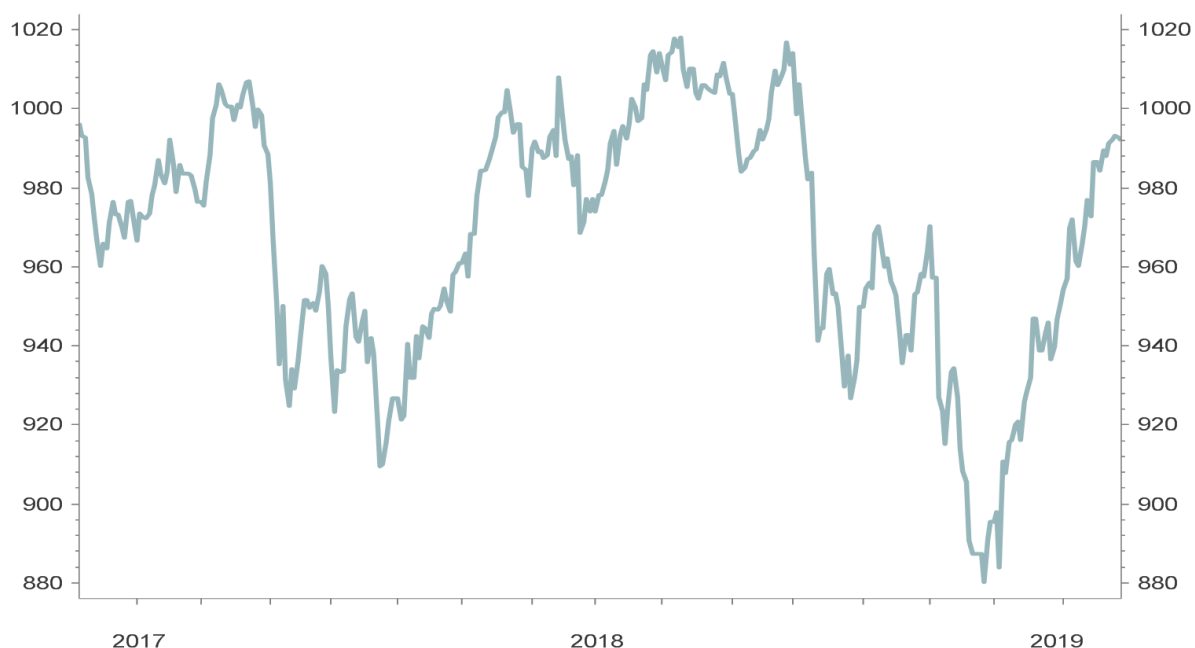
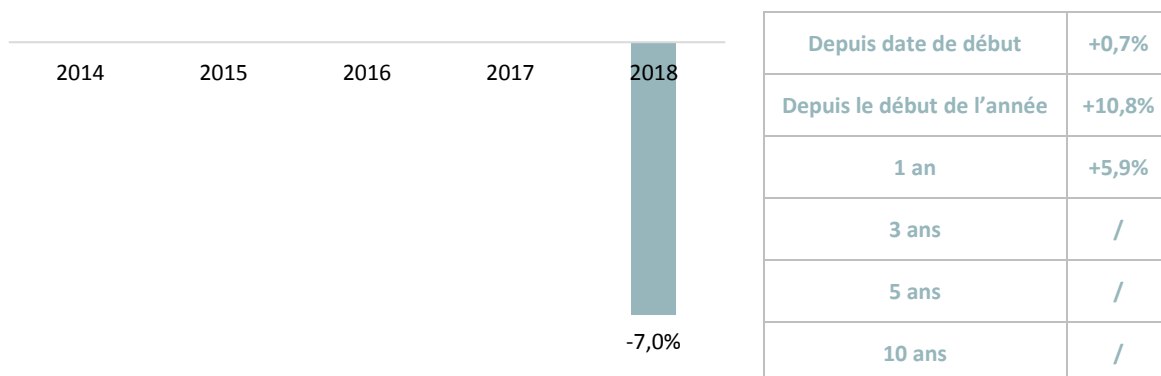
Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tel que des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et des parts d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA), des actions et des obligations sans restrictions géographiques. Les investissements sont soumis à une analyse 'Socially Responsible Investing' (SRI) dans le cadre du processus d'investissement responsable qui est appliqué. La base du processus d'investissement responsable est formée par deux grands cadres internationaux : United Nations Global Compact (UNGC) et Principles for Responsible Investment (PRI). Ces cadres, auxquels il convient d'ajouter les Guiding Principles on Business and Human Rights (HR), contiennent les principaux thèmes pour notre processus d'investissement responsable. Les cadres précités sont ensuite traduits en plus de 100 traités et/ou conventions internationaux. Il s'agit par exemple de conventions internationales sur les droits de l'homme, de la déclaration universelle des droits de l'homme, de diverses conventions sur le changement climatique et la biodiversité, de traités anti-corruption et de traités internationaux sur les armes (controversées).

Avant qu'il soit procédé à un investissement, celui-ci est analysé afin de dépister d'éventuelles infractions à ces traités et conventions. Pour cet examen, il est fait appel à un consultant externe (MSCI ESG Research) qui se base sur des informations accessibles au public (p. ex. communiqués de presse et rapports financiers). Les résultats de ce 'screening' sont examinés sur une base trimestrielle au sein de l'ESG Council (ESG signifie Environmental, Social and Governance), composé de spécialistes de F. van Lanschot Bankiers N.V., Pays-Bas, auxquels s'ajoutent des spécialistes externes. Une fois intégrés, les investissements restent soumis à ce screening. Si, à un moment donné, une entreprise ne satisfait plus aux critères ESG, l'ESG Council décide de façon discrétionnaire d'exclure ou non l'entreprise en question.

La politique d'investissement responsable comprend deux aspects. D'une part, l'approche est axée avant tout sur l'engagement avec les entreprises. Cela signifie qu'un dialogue est engagé avec les entreprises pour mettre en œuvre des améliorations sur le plan des critères de durabilité. Une entreprise avec laquelle le parcours d'engagement a été mis en œuvre et qui n'a pas réalisé les améliorations souhaitées, peut être exclue. Cette décision est prise de façon discrétionnaire par l'ESG Council. D'autre part, une politique d'exclusion stricte s'applique à l'égard des entreprises qui sont impliquées dans la production d'armes controversées. Ceci concerne les entreprises engagées dans la production de mines antipersonnel, d'ogives nucléaires, de bombes à sousmunitions, d'armes chimiques et biologiques.

Pour les investissements dans des OPCVM et OPCA, même si ceux-ci ont leur propre approche en matière d'investissement responsable (screening SRI), la règle suivante s'applique :

- on n'investit pas dans des OPCVM et OPCA qui investissent dans des entreprises exclues par l'ESG Council
- la seule exception étant les OPCVM et OPCA qui ont pour but de reproduire un indice entier (c.-à-d. les fonds indiciels, trackers et ETF).

**ÉVOLUTION VALEUR NETTE D'INVENTAIRE CLASSE A DIS (EN EURO), DEPUIS LE LANCEMENT**

**RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)**


Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de distribution A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: F. van Lanschot Bankiers N.V. succursale belge

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Date de lancement: 3 octobre 2017

Catégorie	ISIN	VNI	Souscription minimum
<b>A</b>	BE6298699040	€922,01	//
<b>AI</b>	BE6298704097	€994,17	//
<b>B</b>	BE6298705102	€992,55	€500.000
<b>BI</b>	BE6298707124	€995,70	€500.000
<b>C</b>	BE6298708130	€994,96	€2.500.000
<b>CI</b>	BE6298709146	€998,14	€2.500.000

Actif total: €129,53 mln.

**FRAIS**
**TAXES**

Frais d'entrée	0%	Taxe boursière	0%
Frais de sortie	0%	Les sociétés bénéficient du régime RDT	
Frais courants classe A / AI	1,32% / 1,24%	Les autres investisseurs paient 30% de précompte mobilier sur les dividendes	
<i>dont le management fee</i>	1,00%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe B / BI	1,22% / 1,14%		
<i>dont le management fee</i>	0,90%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe C / CI	0,87% / 0,79%		
<i>dont le management fee</i>	0,55%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		

**SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION**

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, [www.ombfin.be](http://www.ombfin.be), tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

**GESTION FINANCIÈRE**

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – [vermogensbeheer@vanlanschot.be](mailto:vermogensbeheer@vanlanschot.be)

<https://beleggingsinformatie.vanlanschot.be/beleggingsinstrumenten/beleggingsfondsen>

**AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES**

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Equities DBI-RDT est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Les informations-clés pour l'investisseur, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, ou sur [www.vanlanschot.be](http://www.vanlanschot.be), et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de Equities DBI-RDT est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir les informations-clés pour l'investisseur et le prospectus.**

F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Anvers

Tél. +32 (0)3 286 78 00

| Fax +32 (0)3 281 07 94

| [info@vanlanschot.be](mailto:info@vanlanschot.be)

| [www.vanlanschot.be](http://www.vanlanschot.be)